

législative.

Mme Nagy.- J'entends que le projet initial de la Ville est remis sur le métier. Je souhaiterais recevoir par écrit les surfaces et le nombre d'agents concernés, ainsi que les besoins de l'administration. Un débat sur ce dossier et sur les alternatives envisagées me semble essentiel. L'interruption du processus de marché lancé en 2008 donnera-t-elle lieu à des indemnités ?

M. le Bourgmestre.- En principe, non, mais je vérifierai ce point. M. Ceux vous transmettra les fiches techniques.

Mme Lemesre.- Ce dossier est important et votre réponse nous laisse dubitatifs.

M. le Bourgmestre.- Je n'ai pas dit que nous abandonnions le projet - il a été lancé avant cette législature, je le répète -, mais vu l'évolution de la situation budgétaire des municipalités, il nous semble judicieux de réfléchir à des alternatives.

Mme Lemesre.- Il en va des conditions de travail des agents de la Ville.

M. le Bourgmestre.- La situation n'est pas catastrophique au point de devoir prendre une décision dans les 15 jours...

M. Coomans de Brachène.- Cela fait 8 ans que le projet stagne. Plus de 300.000 € y ont déjà été consacrés en études. Le bâtiment actuel date de plus de 45 ans. Or l'on estime qu'après 30 ans, un immeuble de bureaux est obsolète. En 1967, les questions énergétiques ne se posaient pas. Il faut s'interroger quant à l'opportunité de garder ce bâtiment. Je vous engage à ne plus tarder.

M. le Bourgmestre.- J'aimerais m'engager à opérer un choix avant les vacances.

Question d'actualité de Mme Nagy concernant « la fermeture du tunnel du

Cinquantenaire »

Mme Nagy.- À partir du 11 juin et pour une période de trois mois, les tunnels du Cinquantenaire et Loi seront fermés à la circulation en direction du centre. Ils

seront transformés afin de permettre le passage d'une nouvelle liaison ferroviaire. Les structures de soutènement de la sortie du tunnel devront également être rénovées. Enfin, des puits de lumière seront réalisés dans le cadre de l'aménagement d'un noyau multimodal dans la station Schuman.

Ces transformations et travaux vont engendrer un grand nombre de déviations de la circulation automobile, cela sur une longue période. Effectivement, la rue Stévin, entre l'avenue de Cortenberg et le boulevard Charlemagne, sera mise à deux bandes. Cette situation versera la circulation autoroutière venant de l'autoroute de Liège et de l'avenue de Tervuren via l'avenue de la Renaissance dans une partie densément habitée du quartier Nord-Est de la Ville de Bruxelles. Aux heures de pointe, des embouteillages sur l'ensemble du périmètre sont à prévoir, et le tronçon de la rue Stévin entre Charlemagne et la chaussée d'Etterbeek risque de se transformer en autoroute urbaine. De fait, cela produira des désagréments pour les riverains de ce quartier en termes de sécurité, de déplacements et de qualité de vie.

Je souhaiterais vous poser une série de questions :

Quelles sont les mesures d'accompagnement de ces travaux et déviations prévues par la Ville de Bruxelles pour ce quartier pendant les trois mois de fermeture du tunnel ?

Ne faudrait-il pas mettre la rue Stévin à contresens entre la chaussée d'Etterbeek et le boulevard Charlemagne ?

Le schéma de circulation proposé par la Région fonctionne comme un entonnoir : pour éviter les longues files de voitures polluant les quartiers, ne vaudrait-il pas mieux réduire la capacité en amont (avenue de Cortenberg, avenue de la Renaissance...) afin que les files se développent sur l'autoroute, plutôt qu'en ville ? Un plan d'information a-t-il été conçu afin de tenir les riverains au courant des déviations et implications de ces travaux ? Dans l'affirmative, en quoi consiste-t-il ? Dans la négative, quand sera-t-il dressé et en quoi consistera-t-il ?

Des marquages et informations seront-ils placés sur le ring de Bruxelles, l'autoroute de Liège et l'avenue de Tervuren afin de prévenir les automobilistes des déviations et travaux ?

Une présence policière est-elle prévue pour contrôler la circulation et la fluidifier ? Dans l'affirmative, selon quelles modalités (effectifs, horaires de présence) ?

Qu'en est-il du stationnement des riverains durant cette période ? Des emplacements seront-ils supprimés pour élargir les voies de circulation ?

La Ville a-t-elle demandé un renfort de l'offre ferroviaire pendant la durée des travaux ?

Les habitants du quartier Nord-Est risquent de subir les effets des travaux pendant une longue période. Ils doivent donc être pris en compte. Nous souhaitons qu'un dispositif d'information et des mesures de prévention des embouteillages soient mis en œuvre par la Ville de Bruxelles.

M. le Bourgmestre.- Le maître d'œuvre du chantier est Beliris. C'est donc Beliris qui est en charge des déviations à mettre en place et des mesures d'accompagnement. Les plans ont été soumis pour aval technique à la police. Le sens de circulation sur le tronçon de la rue Stévin entre l'avenue de Cortenberg et le boulevard Charlemagne, sera inversé durant la déviation afin d'écouler directement vers la rue de la Loi le trafic en provenance de l'E40 et de l'avenue de Tervuren. L'autre tronçon de la rue Stévin, entre le boulevard Charlemagne et la chaussée d'Etterbeek, n'a pas été inversé, justement pour éviter que la circulation de transit n'engloutisse aussi ce secteur et ne se dirige notamment vers le quartier du bas des squares.

Il est logique de réduire la capacité en amont de la circulation en provenance de l'E40. Précisons toutefois que la sortie de l'E40 vers l'avenue de Cortenberg est déjà limitée à une seule bande de circulation. Il faut cependant tenir compte du fait que l'autre moitié de la circulation à dévier provient de l'avenue de Tervuren. Donc, créer un entonnoir « en amont » créerait des files dans les quartiers

habités Renaissance, Yser et Tervuren.

Des dépliants toutes-boîtes annonçant les travaux ont été imprimés et distribués. Trois réunions de quartier ont été organisées. À chaque fois, les habitants en ont été informés par un toutes-boîtes. Une conférence de presse a également été organisée par Beliris.

À l'aide de panneaux à message variable (PMV) ainsi que de chariots à texte, des informations seront placées tant sur le ring de Bruxelles que sur les autoroutes E40 et E411, et sur la moyenne ceinture (boulevards Lambermont et Général Jacques).

Une présence policière permanente est prévue le long de la déviation durant les heures de pointe. La police aura pour mission essentielle de fluidifier la circulation, mais aussi d'évaluer le système mis en place.

Dans la rue Stévin, entre l'avenue de Cortenberg et le boulevard Charlemagne, côté impair, les emplacements de stationnement seront supprimés.

La STIB, qui est un État dans l'État, nous a indiqué que pendant cette période, elle continuerait d'appliquer les horaires de vacances.

Le Collège est soucieux de l'impact potentiellement négatif de la fermeture du tunnel sur les habitants du quartier Nord-Est, mais il espère que les mesures prises, les annonces et signalisations permettront d'en limiter les effets.

Lors de la tournée de sécurité à la 5e division et du forum du quartier Nord-Est en avril dernier, j'ai également demandé que les représentants des groupes d'animation du quartier me transmettent leurs questions et propositions alternatives. Jusqu'ici, j'ai reçu une liste de 10 questions et propositions de la part du comité de quartier. J'ai insisté pour que les services de police assistent à la réunion du 10 mai, en présence d'Infrabel et de Beliris, pour pouvoir en débattre. À cette occasion, des remarques judicieuses ont été formulées, essentiellement quant à l'amélioration de la signalisation des déviations.

Toutefois, ces propositions ne remettaient pas en cause la pertinence des mesures prévues par Beliris. Deux autres réunions Beliris sont prévues : l'une

pour le quartier Renaissance, l'autre pour le quartier Tervuren. Nous continuerons de veiller à ce que les intérêts du quartier Nord-Est soient pris en compte en adoptant des mesures d'accompagnement qui soient les plus efficaces possible. Leur pertinence ne pourra être évaluée qu'au moment de leur mise en œuvre.

Je compte beaucoup sur les signalisations placées sur les autoroutes d'entrée, le ring et les avenues concernées.

Mme Nagy.- Je vous remercie pour votre volonté de défendre les intérêts des riverains devant Beliris et les autres organismes. Il faut insister auprès de la SNCB et de la STIB pour qu'elles renforcent leurs services, car cela constitue une opportunité, pour ces sociétés, d'attirer une nouvelle clientèle. L'évaluation des mesures et la présence de la police sont essentielles. Il me semble indispensable de limiter le flux du trafic en amont. Il en va de la sécurité et de la santé des habitants.

Je reviendrai sur ce dossier lors de l'évaluation des mesures mises en place.